

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°61/2023

Séance Ordinaire du 11 décembre 2023

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : FONT Marie

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeanine, PLA Michelle, POMPA Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri

Absents excusés : JAMMES Francis, STEPPE Virginie

Procuration : JAMMES Francis à POMPA Antoine, STEPPE Virginie à PLA Michelle

Date de la convocation :
5 décembre 2023

OBJET : CONVENTION POUR L'OPERATION CONJOINTE MARKETING TERRITORIAL A RAYONNEMENT COMMUNAUTAIRE POUR L'ANNEE 2023

Classement issu de la nomenclature
« ACTES »
8.9 Culture

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la proposition de convention relative à l'opération conjointe marketing territorial à rayonnement communautaire entre la commune et Perpignan Méditerranée Métropole pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'opération conjointe marketing territorial à rayonnement communautaire entre la commune et Perpignan Méditerranée Métropole pour l'année 2023 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance

Le Maire,

Alain DARIO

